Le commissaire du 5e arrondissement, aussitôt prévenu, vient faire les constatations et reconnut le nommé Gustave Caudde.

Le docteur déclare que le corps a séjourné trente-deux jours dans l'eau et qu'il ne porte aucune blessure. On suppose que Caudde n'aura pas osé retourner chez ses parents et que, se trouvant sans ressources, il se sera décidé à se tuer.

Un accident mortel. — Une vieille cabaretière de la rue de Flandre, Mme veuve Delannoy, âgée de 72 ans, est morte dimanche matin, des suites des blessures qu'elle s'était faite, samedi soir, en tombant de l'escalier de sa maison.

Audacieuse escroquerie. — On lit dans le *Progrès du Nord* :

» En ces derniers temps, trois individus ont parcouru Lille, allant de maison en maison, et présentant une liste de souscriptions destinées à une famille malheureuse : il s'agissait, d'après une note jointe à la liste, « d'une veuve Monturie, restée sans ressource avec cinq enfants en bas-âge, à la suite de la mort de son mari, accidentellement tué à Roubaix.

» La note ci-dessus empruntait un certain caractère d'authenticité au cachet de la mairie qu'elle portait; beaucoup de nos concitoyens ont versé une offrande plus ou moins importante entre les mains de leurs visiteurs.

» Nous avons le regret d'annoncer à ces compatissants donateurs qu'ils ont été les victimes de trois escrocs, et que la veuve Monturie est selon toute apparence une création purement imaginaire.

» Les trois quémandeurs ayant fini par attirer l'attention des agents de l'autorité, la police de Condé, où ils quetaient, a interrompu leur tournée pour leur demander des explications détaillées, et, n'ayant obtenu que des réponses peu satisfaisantes, elle les a mis en arrestation.

» Cette arrestation et les noms des trois compères, Jules Dubois, Desplanques dit Deroubay et Jules Savary, ayant été portés à la connaissance de M. le commissaire central de police de Valenciennes, celui-ci ouvrit une enquête et découvrit bientôt que les personnages soupçonnés avaient leur quartier général à Valenciennes où ils tenaient deux chambres en location. Il se transporta dans ces logis et y fit une perquisition.

» Ses recherches ne furent pas vaines: il mit promptement la main sur une série de listes de souscriptions, toutes couvertes de noms.

» L'opération avait été décidément fructueuse.

» Les listes découvertes indiquent que nos gens ont avec succès parcouru Beuvrages, Lille, Roubaix, St-Quentin, Valenciennes, Condé, etc.

» Partout ils se présentaient bien au nom de la veuve Monturie: mais pour attirer plus de sympathie sous forme sonnante, feu M. Monturie s'était tué en des lieux différents : aux habitants de Valenciennes on disait que l'accident avait eu lieu à Denain, à ceux de Beuvrages, dans leur commune même, — à ceux de Lille et de Roubaix, à La Madeleine, — à ceux de St-Quentin, à Tergnier, etc.

» Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les organisateurs de cette vaste escroquerie avaient pu faire apposer sur les listes où se trouvaient racontées les petites histoires susdites, le cachet des mairies des différentes communes où ils opéraient, et même la signature de certains maires !

» Comment s'y sont-ils pris pour attacher ainsi une sorte de caractère officiel à un récit de pure invention ?

» C'est ce que l'enquête ouverte éclaircira sans doute. »

MES SOUHAITS A ROUBAIX

Je souhaite à Roubaix du travail pour l'année ;
Aux vieillards, un hospice, œuvre de Barbotin ;
A Notre-Dame un square, un pont pour le Hutin :
Dont, vingt ans, la demande hélas ! fut ajournée ;
Un accès plus facile au Très-Saint-Rédempteur :
L'achèvement du parc, orgueil de notre ville ;
L'abattoir transféré, tout à l'est du vieux Pile ;
Et des quais au canal dans toute sa longueur ;
A nos maîtres défunts, un digne mausolée ;
De l'eau pure, abondante, à la ville entière ;
Dans nos quartiers malsains des égouts, des pavés,
Vainement attendus et si longtemps rêvés ;
Un choix judicieux de places et d'arteres ;
Qu'on réclamera demain et déjà nécessaires ;
Je m'arrête en chemin, car le chiffre total,
Je n'irait bien du budget mettre l'auteur à mal.

Un vieux Roubaisien.

CONCERTS ET SPECTACLES

Concert Nilsson à Lille. — Nous avons assisté, dimanche après-midi, à Lille, à une solennité musicale.

La salle de l'Hippodrome était entièrement occupée; chacun éprouvait le désir de revoir celle qui avait laissé de si beaux souvenirs dans le rôle de Marguerite de *Faust* et de l'entendre de nouveau, peut-être pour la dernière fois, si l'on en croit les bruits, qui paraissent très fondés, de son mariage avec M. de Miranda et de sa retraite prochaine.

Le succès de Mme Nilsson a été colossal; c'était de l'enthousiasme, de la frénésie.

La grande cantatrice possède un art de dire merveilleux, la voix est toujours pure et vibrante.

Mme Nilsson a chanté successivement, avec un art et une science incomparables, l'air des *Bijoux de Faust*, la romance de Mignon, « *Connais-tu le pays?* » le *Miserere* du *Trouvère* et quelques airs suédois.

Mme Nilsson portait une brochette et différents ordres de Suède, de Norwège et Danemark, dont elle est décorée, ainsi que le grand Crachat de Danemark, réservé pour les familles royales.

Son digne partenaire, M. Biorksten a chanté avec un grand talent les différents morceaux annoncés par le programme. La salle lui a fait une splendide ovation ainsi qu'à M. Gaston de Try, dont elle a hautement apprécié le talent éminent de pianiste. X.

Chambre de Commerce de Tourcoing

Séance du 28 décembre 1886

Présidence de M. Ch. Jonglez, député, président

La Chambre de Commerce :

Est mise au courant par son vice-président, M. Eug. Jourdain, des lettres urgentes écrites depuis la dernière réunion, savoir : demande de création de billets d'aller et retour, valables pour un jour entre Tourcoing-Lille et Amiens; — Instances pour solliciter le passage par Lille de la ligne téléphonique de Paris à Bruxelles, etc.

Donne acte du dépôt sur le bureau des objets de correspondance arrivés depuis le 29 octobre dernier : — Circulaire de l'administration des douanes (retrait de la prohibition pour l'entrée en France des fournitures de literies provenant d'Espagne) ; — Affranchissement à partir du 1er décembre des taxes de l'intérieur pour les papiers et cartons venant de l'étranger) : Mouvement des bureaux de conditionnement accusant une diminution considérable ;

Pétition des brasseurs de la région au sujet de l'impôt sur les boissons. Cette pétition a reçu l'appui de la chambre de Tourcoing comme de celle de Lille.

Circulaire du comité français de Shanghaï pour favoriser le commerce d'importation dans les colonies de l'Indo-Chine.

Délibération de la chambre de Lille au sujet du projet d'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Confiée à M. Leuveut pour examen et avis.

Circulaire préconisant l'emploi d'un timbre postal à percussion.

Lettre du maire de Tourcoing demandant un nouvel avis sur la halte de voyageurs, sollicitée le 16 octobre 1885, dans le voisinage du boulevard, sur la ligne de Tourcoing à Menin, et que les ingénieurs proposent de mettre au chemin de la Tossée. Le but visé ne pouvant ainsi être atteint, la chambre de commerce a donné appui au dernier projet.

Résultats négatifs de la campagne entreprise par la Chambre de Dunkerque, avec le concours des Chambres de la région pour obtenir de la Compagnie du chemin de fer du Nord, la prolongation de la validité des billets de trois jours pour Paris ;

Situation de la question de quarantaine imposée aux laines provenant de la Plata ;

Communication de la dernière réponse négative faite à l'administration au sujet de la souscription au capital de garantie de l'exposition universelle de 1889 ;

Information des noms des quatre membres de la Chambre de commerce formant la série sortant d'exercice en 1886.

Au sujet de la dernière élection au tribunal de commerce, M. le vice-président réitère le vœu que, dans la nouvelle loi sur la représentation commerciale, il soit stipulé que les électeurs voteront désormais dans leurs communes respectives ; M. Jonglez renouvellera semblable vœu au Conseil général.

Lecture par M. Scalabre-Delcour, d'un rapport concluant par une demande à l'administration municipale pour la diminution des droits de pesage perçus au bureau du conditionnement.

D'un rapport faisant connaître au ministre des travaux publics les desiderata de la chambre, au sujet de certains tarifs de chemins de fer.

D'une demande pour obtenir que l'indemnité, au cas de perte, sur colis postaux, soit surélevée au dessus du taux actuel.

Communications des réponses faites à l'autorité administrative au sujet de l'abaissement du minimum des lots de laines et déchets, présentés en ventes publiques.

Acte à M. Ch. Jonglez des renseignements par lui donnés sur diverses questions d'actualité, telles que service téléphonique de Paris à Bruxelles, services maritimes postaux; nouvelle organisation des Chambres de commerce; tarifs des douanes du Tonkin; traité franco-italien; ferme des téléphones etc.

AVIS. — Une circulaire de l'Administration des douanes rappelle que les vêtements en laine tricotée, ajustés, tels que gilets, jerseys, cache-corsets, etc. rentrent dans la classe de la *bonneterie* et paient selon l'espèce ; mais que ces vêtements sont imposés au droit de la *passementerie* lorsqu'ils sont ornés de soutaches en passementerie.

Des réclamations avaient été adressées au ministère du commerce au sujet de l'application de cette dernière taxe. Le Comité consultatif des arts et manufactures, appelé à se prononcer, ayant émis l'avis qu'il y a lieu de maintenir le classement actuel, et les ministères compétents ayant pris une décision conforme, rien ne sera changé au tarif précédemment en vigueur.

(*Communiqué de la Chambre de commerce*).

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. Parenty

Audience du lundi 10 janvier 1887

Gitz et **Duploury** sont condamnés l'un à 15 jours, l'autre à 2 mois pour mendicité à Lannoy.

Encore les fraudeurs. — Lavallard et Debacker sont condamnés à un mois. Henri Prouvot à 6 jours, Farvacque à 15 jours. Maertens, à 3 mois pour fraude.

NORD

M. l'abbé Mortier nommé évêque de Laval. — On lit dans l'*Emancipateur* de Cambrai :

« Une lettre que nous recevons à l'instant de Paris nous annonce la nomination de M. l'abbé Mortier, vicaire général de Cambrai, à l'évêché de Laval.

» Nous ne saurions trop féliciter le diocèse de Laval du nouveau pasteur qui va lui être donné.

» Monseigneur Mortier, dont tous nous connaissons la grande bonté et l'entière amabilité, sera véritablement pour ses ouailles un évêque aux sentiments remplis de paternelle sollicitude.

» Le diocèse de Cambrai perdra malheureusement en lui un homme que le clergé tout entier entourait de son affection et de son respect.

» Mgr Mortier sera le troisième évêque de Laval. Coïncidence assez curieuse, ses deux prédécesseurs, Mgr Le Hardy du Marais et Mgr Wicart étaient également originaire de notre diocèse. »

La fermeture de la chasse. — M. le préfet du Nord vient de prendre un arrêté fixant, au dimanche 30 janvier prochain, au soir, la fermeture de la chasse dans toute l'étendue du département.

Toutefois sont autorisées :

Jusqu'au 15 avril, la chasse de la bécasse dans les bois et futaies, en faisant usage de chien d'arrêt :

Jusqu'au 1er mai, la chasse au marais, à une distance de 20 mètres des francs-bords des canaux et rivières, ainsi que dans les prairies et vallées de la Sambre, de la Lys et dans celles de l'arrondissement de Dunkerque imposées par les administrations des Waeteringues et des Mœres, soumises aux inondations, sans qu'il soit nécessaire de se servir de batelets ou de huttes.

La chasse au marais et celle du gibier d'eau et de passage sur les bords de la mer, qui s'ouvrent chaque année le 1er août, seront fermées le 1er mai.

Aniche. — M. Lefebvre, opportuniste, a été nommé maire d'Aniche.

Le drame de Douzies-Maubeuge. — La chambre des mises en accusation de Bruxelles vient de renvoyer devant la Cour d'assises du Hainaut, siégeant à Mons, le Belge Anciaux, qui jeta à l'eau, près de Maubeuge, sa femme et son enfant. L'affaire viendra le 8 février prochain.

Douai. — *Anecdote judiciaire.* — Il existe toute une catégorie de faits et d'actes que, dans le langage juridique, l'expression « *fait du prince* » sert à désigner. Etes-vous, par exemple, exproprié pour cause d'utilité publique ? C'est le fait du prince.

Or, il y a quelques jours, un avocat du barreau de Paris plaidait devant la première chambre de la Cour. Il lisait le jugement frappé d'appel et, sur la pièce dont il donnait lecture, que vit-il ? « *Fait du p...* »

Il fit alors spirituellement observer qu'aujourd'hui, sans doute, on ne pouvait même plus employer le mot « *prince* » dans les décisions judiciaire, puisqu'on l'y remplaçait par un *p* et des points.

Cambrai. — Le *Progrès du Nord* dit que la maison en déconfiture à Cambrai est la maison Boone-Harduin. Le passif, d'après ce journal, serait évalué à plus de deux millions de francs. Les créanciers perdront environ un million.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Les paquebots qui font le service de Calais à Douvres ont transporté, en 1886, 215,934 voyageurs : ceux qui vont de Boulogne à Folkestone, 118,877 ; ceux qui desservent Dieppe et Newhaven 67,419.

La voie de Calais à Douvres a, comme on voit, la préférence. Le nombre des voyageurs en plus est, en effet, pour 1886, de 53,001 en plus que l'an précédent.

Quant aux dépêches, il en a été transporté 187,392, dont 54,910 de la malle des Indes, il y a donc une augmentation de 8,017 sur 1885.

— **Calais, 10 janvier.** — Le duc de Larochefoucauld-Bisaccia, le comte Albert de Mun, avec sa famille, et Mgr Freppel, sont arrivés lundi après-midi par l'*Invicta* et se sont dirigés vers Paris.

BELGIQUE

Les grèves. — Gand, 9 janvier. — Les ouvriers qui sont restés au travail chez MM. De Coster-Rousseau ont quitté hier la fabrique avant 6 heures, afin d'éviter la rencontre des grévistes.

Le paiement du salaire aux grévistes s'est fait à 6 heures, sans le moindre incident.

A 8 heures, au sortir des ouvriers de la fabrique Parmentier-Vanboegaerde, un rassemblement s'est formé à la place de l'Industrie. De nombreux groupes d'ouvriers ont entouré le vendeur du journal anti-socialiste *De Lichtstraal*, et des agents de police ont dû intervenir pour rétablir la circulation.

Le consulat allemand à Anvers. — On télégraphie de Berlin, 9 janvier :

« Lors de la seconde lecture du budget, le Reichstag a approuvé le poste pour les frais nécessités par l'établissement d'un consulat salarié à Anvers. »

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 9 janvier 1887. — Versements : Roubaix, 163 déposants, 27 nouveaux, 39,586 »». Succursale Lannoy 36 déposants, 5 nouveaux, 3,933 »». Succursale Croix : 6 déposants, 1 nouveau, 585 »». Total des versements 44,104 Remboursements. Roubaix : 109 remboursements effectués, 27,217 53. Succursale Lannoy : 7 remboursements effectués, 1172 »». Succursale Croix : 2 remboursements effectués, 1043,11. Total des remboursements : 29,431 64.

Les opérations du mois de janvier sont suivies : A Roubaix, par MM. J. Delfenne-Wibaux et Auguste Delerue, directeurs. A Lannoy, par M. Sévérin-Herbaux. A Croix, par M. Eug. Caen et L. Lepers.

Le Caissier, Frémont.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 9 janvier. — Somme versée à Tourcoing, par 162 déposants, dont 26 nouveaux, 38,068 fr. »». Somme versée à Halluin, par 6 déposants, dont 2 nouveaux, 590 »». Somme versée à Linselles, par 0 déposants, dont 0 nouveau, 3850 »». Somme versée à Roncq, par 21 déposants, dont 3 nouveaux, 4809. Somme versée à Bondues, par 1 déposant, dont 0 nouveau, 100. Somme versée à Bousbecque, par 5 déposants, dont 0 nouveau, 1555. Total des recettes de la semaine : 48,972 fr. »».

Remboursements : à Tourcoing, à 137 déposants, francs 22 011,44. A Halluin, à 19 déposants, 2057 »». A Linselles, à 0 déposant, 22,47 74. A Roncq, à 18 déposants, 3255,18. A Bondues, à 21 déposant, 1753,74. A Bousbecques, à 5 déposants, 277 »». Total des remboursements de la semaine fr. 33,251,80

Administrateurs du mois de janvier 1887 : A Tourcoing, MM. E. Leduc et Léon Monnier. A Halluin, M. L. Odoux. A Linselles, M. H. Lepers. A Roncq, M. J. Manessiez. A Bondues, M. A. Pollet. A Bousbecque, M. L. Vanrullem.

Le caissier, A. Paillard.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 9 janvier.* — Adolphe Rukebusch, rue Fourcroy, cour Watteau. — Marthe Leclercq, rue Chevreuil, maisons Loridant. — Marie Simon, rue Ste-Elisabeth, 14. — Alphonsine Debeuckelaer, rue Daubenton, 25. — Victor Carlier, rue Decrème, 140. — François Cazier, rue de la Vigne, 6. — Elodie Wittevrouzel, quai de Wattrelos. — Georges Pattyn, rue du Tilleul, Grande Cité, 23. — Louis Roussel, rue Lafayette, maison Delerue. — Eugénie Réghin, rue Turgot, 43. — Joseph Declerck, rue des Longues-Haies, cour Muliez, 9 — Léon Lorenty, rue de la Balance, 140. — Hélène Nuytens, rue du Luxembourg. — Charles Scherpereel, rue Duffot, 51. — *Publications de mariages du 9 janvier.* — Jean-Baptiste Simon, 24 ans, boulanger, rue Notre-Dame, et Romanie Lubitte, 20 ans, sans profession, rue du Collège. — Emile Derviau, 31 ans, garçon de magasin, rue de Beaurewaert, et Clémence Leconte, 33 ans, visiteuse, rue de l'Alma. — Jean-Baptiste Dubart, 37 ans, garçon boulanger, rue du Moulin, et Mathilde Decoster, 30 ans, cuisinière, rue du Curoir. — Jules Bourgeois, 30 ans, gendarme, et Catherine Moreau, 28 ans, couturière. — Nestor Debœ, 30 ans, surveillant, rue Galvani, 48 ans, et Philomène Liagre, 22 ans, dévideuse, rue Lafayette. Auguste Hurez, 26 ans, mécanicien, rue du Tilleul, et Victorine Ducate, 24 ans, bobineuse, rue du Tilleul. — Henri Lecru, 28 ans, domestique, rue de l'Epeule, et Elodie Taelman, 20 ans, ménagère, rue Watt. — Louis Duquenne, 29 ans, employé d'octroi, Grande-Rue, et Marie Bouquet, 25 ans, visiteuse, Grande-Rue. — *Déclarations de décès du 9 janvier.* — Deschamps, présenté sans vie, rue de la Perche, sentier de la Brasserie. — Pulcherie Duquesnoy, 10 ans, rue Pellart. — Auguste Vanmelder, 2 mois, rue de Denain, cour Flamencourt, 14. — Charles Loridan, 1 an, rue du Tilleul, 78. — Vandenberghe, présenté sans vie, rue de l'Epeule, 14. — Germaine Delbecque, 1 mois, Hôtel-Dieu. — Carlos Croise, 10 jours, Hôtel-Dieu. — Marie Vandepoutte, 70 ans, Hôtel-Dieu. — Jean Fontaine, 76 ans, Hôtel-Dieu.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 2 au 9 janvier.* — Paul Nutte, Bonteillerie. — Zélie Depractere Touquet. — Henri Droogenbroodt, Touquet. — Anna Demory, Sapin-Vert. — Laurent Delemme, Grimonpont. — Jules Seynhaeve, Touquet. — Marie Mathys, Nouveau-Monde. — Henri Florin, Houzarde — Alphonse Debeurme, Bailleric. — Marie Moulin, Cretinier. — Fernand Doutreligne, Breuil. — Sophie Duquesne, Vieille-Place. Henri Dewaele, Cretinier. — *Publications de mariages du 9 janvier.* — Emile Leclercq, 35 ans, tisserand, et Hortense Leconte, 34 ans, modiste. — Alfonse Voleckaert, 25 ans, ouvrier peintre, et Elie Duhar, piquiriere, 18 ans. — Alfred Dotavernier, 24 ans, tisserand, et Marie Castelain, 18 ans, tisseraude. — *Déclarations de décès du 2 au 9 janvier.* — Auguste Lampe, 77 ans 4 mois, tisserand, Saint-Liévin. — Alexandre Bouchart, 83 ans 8 mois, sans profession, Place. — Louis Honoré, 3 mois, Touquet. — Clémence Leman, 8 semaines, Martinoire. — Louis Welcomme, 2 ans 6 mois, Marbere. — Joséphine Liagre, 54 ans 11 mois, marchand de charbon, Place.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances.* — 3 garçons 3 filles. — *Déclarations de décès.* — Albert Maertens, 3 semaines. — Rosalie Masurel, 79 ans. — Edmond Pouparé, 64 ans. — Cleodoair Helandre, 10 mois. — Virginie Desmet, 55 ans, ménagère. — Gervais Vandermeulen, 4 mois. — Louis Buert, 36 ans. — Albert Laevens, 21 ans, journalier. — Auguste Castel, 73 ans, marchand. — Hélène Flatrez, 12 jours.

WILLEMS. — *Déclarations de naissances du 2 au 9 janvier.* — Stéphanie Montagne, Petit Lannoy. — *Publications de mariages.* — Jean-Baptiste Meurisse, 35 ans, contre-maître, à Ascq, et Angèle Thieffry, 22 ans, tailleuse, à Willems. — *Mariages.* — Louis Thieffry, 42 ans, cantonnier, et Rosine Leblanc, 36 ans, sans profession à Willems.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LAMEYSE-HOUZET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Jeanne HOUZET, décédée à Croix, le 7 janvier 1887, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 10 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Limite, 5, à 9 heures 1/2. — L'obit du Mois sera célébré en la même église, le mardi 15 février 1887, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille Théodore FOURLINNIE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Isabelle-Rosine FOURLINNIE, décédée à Wattrelos, le 9 janvier 1887, dans sa 30e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 12 courant, à 10 heures, en l'église de Wattrelos. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — Assemblée à la maison mortuaire rue du Bureau. — L'Obit du Mois sera célébré le mercredi 9 février, à 9 heures 1/2, en la même église.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix, le mercredi 12 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Edouard VANDAMME, décédé à Roubaix, le 8 novembre 1885, dans sa 32e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 12 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste COCHETEUX, époux de Dame Marie-Charlotte COCHETEUX, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1885, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 12 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Amélie DERYS, veuve de M. Pierre DEBRUYNE, décédée à Roubaix, le 4 décembre 1886, dans sa 88e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — La Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, fera célébrer un Obit le vendredi 14 courant, à 7 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église *Saint-Martin*, à Roubaix, le mardi 11 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mlle Pauline BETTREMIEUX, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1886, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 11 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Stéphanie PLATEAU, épouse de M. Auguste DESCHEPPER, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1886, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 11 janvier 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julie-Henriette DESCAT, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1886, à l'âge de 75 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMÉES ALFRED REBOUL. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

Les éclipses. — La terre aura, cette année, d'après l'Annuaire du bureau des longitudes, à Paris, le spectacle de deux éclipses de lune et de deux éclipses de soleil alternant entre elles. Les deux premières en date seront invisibles ; les deux dernières seront entièrement ou en partie visibles. Les voici selon l'ordre chronologique :

8 février, éclipse partielle de lune ; — 22 et 23 février, éclipse annulaire de soleil. (Ouest de l'Amérique du Sud, océan Pacifique, est de l'Australie).

3 août. Eclipse totale de soleil en partie visible. Elle sera à son milieu à huit heures cinquante-huit du soir.

19 août. Eclipse totale de soleil en partie visible. Le commencement de l'éclipse centrale aura lieu à 4 h. 20 du matin ; le soleil se levant à 4 h. 59, il faudra être aussi matinal qu'il est matineux.

D'après le même Annuaire, le nombre des petites planètes (les télescopiques, entre Mars et Jupiter), est aujourd'hui de 263. Il n'était que de 1 le 1er janvier 1801, jour où Piazzi donna Cérès au 19e siècle pour ses étrennes. Le siècle a fait fructifier le cadeau.

Sur les grandes planètes pour finir :

Mercure, dont la distance au soleil n'atteint pas aux deux cinquièmes de celle de la terre, est la planète la plus voisine de l'astre central, Neptune, qui en est 30 fois plus loin que nous, en est la plus éloignée.

Jupiter, gros comme 1,389 terres, est la plus grosse des grandes planètes. Mercure, qui n'est en volume que le 5/100e de la terre, en est la plus petite.

C'est sur Mars que le jour est le plus long (24 heures 37 minutes) et sur Jupiter qu'il est le plus court (9 heures 35 minutes). C'est sur Mercure que l'année est la plus courte; elle n'a que 87 jours; et c'est sur Neptune, où elle en compte 60,000 qu'elle est la plus longue.

Après la terre, qui n'a qu'un satellite, viennent Mars qui en a deux; Jupiter qui en a quatre, Saturne qui en a huit, Uranus, qui en a le même nombre que Jupiter, et Neptune qui en a un.

Grâce à un bifteck ! — La scène se passe à Boston :

A un dîner qui a eu lieu il y a quelques jours, chez miss Turlin, assistait un millionnaire, M. Taylor. On servit un rosbif extraordinaire, et M. Taylor demanda à la maîtresse de la maison qui l'avait fait rôtir.

—Ma cuisinière Anna, répondit Mme Turlin.

Et la conversation en resta là.

Le lendemain, M. Taylor vint trouver M. Turlin et lui demanda la main de sa cuisinière.

M. Turlin, quelque peu étonné, sonna et dit à Anna :

—Mon ami Taylor a 200,000 dollars de fortune; si vous voulez vous engager à lui rôtir des biftecks votre vie durant, il vous épouse.

Et le dimanche 12 décembre on a célébré le mariage.

A propos de perruques. — On sait l'étonnement qu'a occasionné dernièrement le maréchal de Moltke au Reichstag en apparaissant avec des cheveux blancs quand, la veille, tout le monde l'avait vu en cheveux blonds. Les perruques procurent fréquemment de ces surprises.

A propos de perruques, on a trouvé, dans une lettre, l'origine de la coiffure en poire du roi Louis-Philippe, qui a tant défrayé autrefois les caricaturistes de l'opposition.

Louis-Philippe fut chauve de très bonne heure *et dut porter un « toupet »*. Il avait l'habitude, assis devant sa table de toilette, quand on lui avait posé sa perruque, de se regarder et d'en tapoter vivement le bout avec ses deux mains, puis il se levait et passait dans son cabinet de travail.

Quand la perruque vieillissait, on en refaisait une autre de hauteur pareille à celle qu'il venait de quitter. Nouveaux tapotage qui grandissaient encore la nouvelle perruque ; celle-ci usée, on donnait sa mesure à la nouvelle, et le Roi, la tapotant toujours, était arrivé à s'élever à une hauteur assez considérable et à lui imprimer cette forme de pyramide d'où est sortie l'image de la poire.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

En six applications, par l'emploi de l'*Eau Tonkinoise* Vaissier frères. 13968-26629

VARIÉTÉS

La fortune des Vanderbilt

Un des héritiers du milliard des Vanderbilt vient de se faire *reporter* dans un journal de New-York, par goût délibéré pour la carrière. Bien des gens, sans doute, se demanderont si le jeune homme n'a pas été déterminé plutôt par le dégoût d'une fortune mal acquise et le besoin d'être autre chose en ce monde que le représentant d'un énorme tas de dollars. Eh bien, cette impression, si elle s'est fait jour, n'est pas juste. Les héritiers de Cornelius Vanderbilt, qui a laissé derrière lui cinq cent millions de francs, et de son fils William-Henri Vanderbilt, qui a doublé ce capital, n'ont aucun sujet de rougir d'une telle opulence. Ils ont plutôt le droit d'être fiers. Elle n'est pas, comme tant d'autres fortunes, le résultat d'une série de coups de Bourse heureux parce qu'ils sont joués avec des cartes biscautées, ou d'une suite de spéculations de légitimité contestable. C'est une fortune exclusivement due au travail acharné, au mérite, à l'intelligence supérieure de son fondateur, ainsi que l'établit une intéressante monographie publiée par la *Bibliothèque universelle*, d'après un livre anglais tout récent.

Cornelius Vanderbilt était né le 27 mai 1794 à Stapleton, dans l'île de Staten, tout près de New-York. Son père, d'origine danoise, était agriculteur. Il habitait une cabane sans étage, couverte en bardeaux, sur la rive orientale de l'île, et avait beaucoup de mal à nouer les deux bouts, étant chargé d'une famille nombreuse. Très laborieux, mais esprit visionnaire, chimérique, il se lançait parfois en des entreprises mal conçues qui l'auraient vite *réduit à la misère s'il n'avait eu dans sa femme*, une ménagère économe et prudente, habile à réparer les brèches. On verra de quelle merveilleuse façon s'harmonisaient chez le fils les qualités contradictoires de ses parents : esprit d'initiative et prudence consommée, vive imagination et jugement sûr.

Le jeune Cornelius n'avait aucun goût pour l'école : il était à seize ans grand, robuste et bien fait ; il savait manier l'aviron, gréer une chaloupe, se servir d'une scie, d'une varlope, d'un rabot ; mais on ne pouvait parvenir à lui faire apprendre ses leçons. Il paraît certain qu'en arithmétique, il n'alla jamais au delà de la division et qu'il n'entendit jamais parler de la règle de trois. Quant à l'orthographe... il suffira de dire que le commodore Vanderbilt fut toute sa vie un adepte de l'orthographe phonétique.

Son idée fixe, sa passion maîtresse était d'avoir un bateau, une embarcation à lui : à défaut de ce bateau, il rêvait de s'engager comme matelot. Sa mère l'en empêcha en lui promettant cent dollars pour le jour de son anniversaire, s'il défrichait et ensemençait de blé huit ares de terre dans les vingt-sept jours qui l'en séparaient. On était au 1er mai 1810. Cornelius accepta le contrat et l'exécuta ponctuellement. Au jour dit, le champ avait été dûment défoncé, labouré et ensemencé. Mme Vanderbilt s'exécuta de bonne grâce et donna les cent dollars. Le lendemain, son fils achetait à Port-Richmond une vieille barque qui pouvait porter vingt passagers. Le surlendemain, il faisait annoncer qu'il était prêt à transporter à New-York des marchandises quelconques et jusqu'à vingt passagers pour un prix raisonnable. Il n'y avait pas alors de service régulier entre Staten-Island et New-York. Cornélius fut le premier qui songea à partir à heure fixe ; il avait une sorte d'horaire : ses prix étaient modérés : il travaillait seize heures par jour ; enfin le mauvais temps ne l'arrêtait jamais, ce qui lui fit en peu de temps une grande réputation de bravoure et d'habileté nautique. A la fin de sa première année, ce batelier de dix-sept ans avait pu rendre à sa mère les 100 dollars avancés par elle et lui remettre en outre 1,000 dollars à garder.

Ce n'est pas qu'il eût des manières engageantes, un esprit conciliant, de l'affabilité. Il était, au contraire, rude et parfois grossier en son langage, prompt à jurer, à s'emporter à la moindre contrariété. Mais il était d'une honnêteté parfaite et ne promettait jamais *que ce qu'il pouvait tenir*.

A dix-neuf ans, il avait gagné assez d'argent pour se marier et agrandir le champ de ses opérations en faisant construire une goélette, dont il confia le commandement à un de ses amis ; il l'envoya caboter sur la côte, au service de quiconque avait des marchandises à transporter. L'année suivante, nouvelle goélette, plus grande et plus rapide, qu'il baptisa du nom de sa sœur Charlotte. Lui-même, il continuait à caboter dans la baie et le fleuve : il avait maintenant plusieurs barques montées par des hommes de choix et se chargeait de toutes sortes de commissions. Il faisait aussi un peu de commerce, achetant dans le Delaware des corbeilles de melons pour aller les vendre à Albany. Il n'y avait pas pour lui de sot métier, et l'esprit d'à-propos ne lui manquait pas. D'autre part, il réfléchissait sans cesse : la coupe de ses bateaux ne le satisfaisait qu'à demi ; il rêvait de perfectionnements dans le grément : sans préparations, sans études, il se mit à combiner, à dessiner, *le soir, quand il était entré dans sa petite maison de Stapleton*. Et le résultat de ses recherches fut la construction d'un gros navire dont l'allure fit sensation dans le monde nautique. Le 31 décembre 1817, en faisant ses comptes, ce jeune homme de vingt-trois ans trouva qu'il avait dans sa caisse six mille dollars en argent ; quant à son capital en bateaux et vaisseaux de diverses sortes, cela représentait une somme assez ronde, mais l'ancien élève de l'école primaire de Stapleton n'était pas à la hauteur d'un inventaire régulier.

L'année suivante, Cornelius Vanderbilt prit soudain une résolution qui changeait complètement son genre de vie. Ce fut un vrai coup de théâtre qui révéla à ses parents et amis toute la force de son caractère. Depuis quelque temps, on commençait à parler de la vapeur comme d'un moteur puissant destiné à supplanter, dans un avenir plus ou moins rapproché tous les autres moyens mis en œuvre par l'industrie humaine. Fulton et Livingstone avaient établi un service de steamers sur l'Hudson. L'affaire n'était pas brillante. Autour d'eux, c'était un concert de sarcasmes, et le jeune batelier de Stapleton n'avait pas été le dernier à dénigrer l'entreprise. En y réfléchissant, toutefois, la pensée lui vint qu'il y avait peut-être là quelque chose à faire. Il se rend à l'embarcadère, prend un billet d'aller et retour pour Albany sur le steamer de Fulton, passe la journée à examiner le jeu des machines, les manœuvres de l'équipage, l'aménagement du navire... Sa conviction est faite. De retour chez lui, il annonce à sa femme qu'il va liquider son matériel de travail.

On lui fit mille objections. Rien ne put le retenir. Il vend ses bateaux, ses goélettes, sa part d'association dans deux ou trois